

4.00 crédits

30.0 h + 5.0 h

Q1

Enseignants	Cassiers Vincent ;Derycke Werner (coordinateur(trice)) ;Inghels Bénédicte ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'entreprise s'inscrit dans un projet économique et aussi dans un cadre juridique. Des notions essentielles en droit seront donc proposées aux étudiants qui suivent la finalité « Entreprise ». Il s'agit de donner les premiers éléments utiles aux acteurs de l'entreprise de demain, et ce autour de quatre axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'entreprise et son environnement juridique.</li> <li>2. L'entreprise et les aspects sociaux.</li> <li>3. L'entreprise et le droit économique.</li> <li>4. L'entreprise et l'innovation.</li> </ol>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De comprendre et d'utiliser les concepts de base indispensables à toute démarche juridique ;</li> <li>• De comprendre le contexte juridique dans lequel s'inscrit nécessairement toute démarche entrepreneuriale ;</li> <li>• Maîtriser les concepts-clé et le vocabulaire de base liés à ces questions</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation s'opère par un examen écrit sous la forme de questions ouvertes et/ou de questions à choix multiples. L'étudiant est évalué sur sa capacité à comprendre les mécanismes de base qui lui ont été enseignés, et à appliquer ceux-ci à un cas concret le cas échéant.</p> <p>Normalement, l'examen écrit a lieu en présentiel et à livre fermé.</p> <p>Si pour quelque raison que ce soit, sanitaire ou autre, il n'est pas approprié d'organiser un examen en présentiel, l'examen prendra la forme d'un devoir Moodle.</p> <p>Les professeurs se réservent le droit de faire une évaluation orale pour certains étudiants si la situation le requiert.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Les cours se donnent en présentiel, et de manière interactive. Les étudiants sont encouragés à poser les questions que suscite pour eux la matière : l'objectif essentiel du cours ne consiste pas tant à assimiler un corpus de règles qu'à bien comprendre les notions juridiques exposées.</p> <p>Les professeurs demandent ponctuellement aux étudiants d'effectuer une lecture spécifique avant le cours (article, décision de justice, contrat...) afin de pouvoir en discuter pendant le cours.</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'entreprise et son environnement juridique</b></li> </ul> <p>A l'occasion d'une large introduction générale, le cours décrit le cadre global dans lequel évolue chaque sujet de droit.</p> <p>Il s'agit dès lors de rappeler l'environnement institutionnel – et plus spécialement judiciaire – dans lequel l'entreprise évolue. Il s'agit ensuite d'élucider quelques concepts et des mécanismes juridiques de base (sujets de droits, responsabilité civile, contrats) qui permettront à l'étudiant d'aborder ensuite les trois autres axes de ce cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'entreprise et les aspects sociaux</b></li> </ul> <p>Dans cette partie, on expose :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les enjeux liés à un statut social (salarié ou indépendant) et la protection sociale y afférente ;</li> <li>2. les facettes les plus significatives du contrat de travail, avant, pendant et après son exécution.</li> </ol> <p>Si l'actualité le permet, quelques aspects collectifs peuvent être abordés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'entreprise et le droit économique</b></li> </ul> <p>L'entreprise peut prendre différentes formes. Cette partie donnera des notions de base relatives à la création et à la vie d'une entreprise, qu'elle soit exercée par une personne physique ou sous la forme d'une personne morale (principalement, sous la forme d'une société).</p> <p>Le cours abordera également la notion de TVA ainsi que certains aspects juridiques du crédit - ce qui inclut le droit de l'insolvabilité - et quelques contrats commerciaux usuels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'entreprise et l'innovation</b></li> </ul> <p>Cette partie traite de la propriété intellectuelle et de la protection de l'innovation.</p>

	<p>Les différentes catégories de droits intellectuels sont présentées (marques, nom commercial, design, obtentions végétales, etc.). Le cours expose aussi l'utilisation stratégique des droits intellectuels afin de permettre à l'entreprise de structurer ses marchés et de s'y maintenir.</p> <p>Trois droits intellectuels sont examinés en détail : (i) le brevet d'invention, (ii) le droit d'auteur et les programmes d'ordinateur et (iii) les droits de marque.</p>
Bibliographie	<p>Pour la partie droit économique : H. Culot, Y. De Cordt, H. Jacquemin et Th. Léonard, <i>Manuel du droit de l'entreprise</i>, Anthémis, Limal, 2019, 573 pp [ou une édition plus récente le cas échéant].</p> <p>Pour la partie droits intellectuels: A. De Francquen et S. Dusollier, <i>Manuel de droits intellectuels</i>, Anthémis, Limal, 2015, 384 p.</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'acquérir ces ouvrages pour le cours.</p>
Autres infos	<p>Les supports de cours consistent en fiches, diaporamas ou notes diffusées sur Moodle ou distribuées, adaptées le cas échéant après chaque cours en fonction des questions et de l'actualité.</p> <p><i>Equipe enseignante</i></p> <p>Le cours est animé par trois enseignants chacun spécialisé dans son domaine d'enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Madame Bénédicte Inghels enseigne la partie introductive et le droit social. Outre ses fonctions à l'UCLouvain, Bénédicte Inghels est avocat général à la Cour de cassation,</li> <li>• Monsieur Werner Derijcke enseigne la partie relative au droit commercial. Werner Derijcke est maître de conférences invité à l'UCLouvain et avocat à la Cour de cassation,</li> <li>• Monsieur Vincent Cassiers enseigne la partie consacrée aux droits intellectuels. A côté de son enseignement à l'UCLouvain, Vincent Cassiers est avocat au barreau de Bruxelles, spécialisé en droits intellectuels et en droit du numérique.</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	EPL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil mécanicien	MECA2M	4		
Master [120] : ingénieur civil physicien	FYAP2M	4		
Master [120] : ingénieur civil en science des données	DATE2M	4		
Master [120] en sciences chimiques	CHIM2M	4		
Master [120] : ingénieur civil en chimie et science des matériaux	KIMA2M	4		
Master [120] : ingénieur civil électricien	ELEC2M	4		
Master [120] : ingénieur civil en informatique	INFO2M	4		
Master [120] : ingénieur civil électromécanicien	ELME2M	4		
Master [120] en science des données, orientation technologies de l'information	DATI2M	4		
Master [120] : ingénieur civil biomédical	GBIO2M	4		
Master [120] : ingénieur civil des constructions	GCE2M	4		
Master [120] en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	BBMC2M	4		
Master [60] en sciences de gestion	GEST2M1	5		
Master [120] en sciences informatiques	SINF2M	4		
Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées	MAP2M	4		